

En ligne tous les mercredis

10 avril 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [Bernard Cazeneuve remplace Jérôme Cahuzac au poste de ministre du Budget](#)
- [La BCE ne change pas son principal taux directeur](#)
- [La France emprunte pour la première fois à 10 ans à moins de 2 %](#)
- [L'agence Moody's abaisse la note des CHU français](#)
- [Paris prévoit une croissance de 1,2 % en 2014, après 0,1 % en 2013](#)
- [La Caisse des dépôts en perte](#)
- [L'activité en France enregistre sa plus forte baisse en quatre ans](#)
- [L'emploi croît de 3 % à 5 % par an dans l'éco-industrie](#)
- [Des privatisations partielles pour assainir les finances de l'Etat ?](#)
- [Loi sur l'emploi : les députés élargissent le rôle consultatif des Comités d'entreprise](#)
- [Le déficit public s'est creusé de 2,9 milliards en février](#)
- [Le déficit commercial a dépassé les 6 milliards en février](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Jean-Louis Rey nommé directeur général de l'Acoss](#)
- [Bientôt des médecins entrepreneurs ?](#)
- [Offshore-leaks : BNP et Crédit Agricole, pros de l'évasion fiscale ?](#)
- [Laurent Fabius dément détenir un compte en Suisse](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Peugeot pourrait passer aux 40 heures](#)
- [Bouygues Telecom va recruter 200 personnes pour la 4G](#)
- [Société Générale : plusieurs centaines d'emplois menacés](#)
- [500 millions d'euros pour le contrat pétrolier de Technip](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Gilles Carrez : « Je ne voterai pas une baisse des allocations familiales »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Bilan du dispositif auto-entrepreneurs à fin février 2013](#)
- [Rapport Berger-Lefebvre sur l'épargne financière](#)

LIVRES / PUBLICATIONS DIVERSES

- [« Un siècle de travail des femmes. 1901-2011 », par Margaret Maruani & Monique Meron](#)
- [« Ceux d'en haut » : Quand les grands patrons parlent sans détour, par Hervé Hamon](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Bernard Cazeneuve remplace Jérôme Cahuzac au poste de ministre du Budget

Bernard Cazeneuve, avocat spécialisé en droit des affaires et ancien député-maire de Cherbourg, a été nommé ministre du Budget, en remplacement de Jérôme Cahuzac.

http://www.liberation.fr/politiques/2013/03/19/bernard-cazeuneuve-r2d2-en-veste-de-tweed_889820

(Source : www.liberation.fr du 19/03/2013, Laure Bretton)

● La BCE ne change pas son principal taux directeur

Jeudi 4 avril, un porte-parole de la Banque centrale européenne (BCE) a annoncé que la BCE ne changeait pas son principal taux directeur, baromètre du coût du crédit en zone euro – à 0,75 %, son plus bas niveau historique, auquel il se tient depuis juillet 2012. Mais l'Allemagne s'inquiète du coût du crédit pour les Petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en crise. **Michael Schubert, économiste chez Commerzbank** : « *Ce n'est pas le niveau du taux directeur le principal problème, mais le fait que les taux de crédit dans la périphérie (les pays en difficulté, ndlr) ne reflètent pas la politique de taux bas [pratiquée par la BCE]* ». Certains économistes estiment que, face à cette situation, qui pénalise la reprise et l'embauche (alors que le chômage en zone euro a atteint un nouveau sommet en février avec 12 % de la population active concernée), « *la BCE pourrait accepter les prêts accordés par les banques aux PME comme garanties en échange des liquidités bon marché dont elle les abreuve. D'autres suggèrent qu'elle rachète directement des titres d'entreprises, à l'instar de la Banque d'Angleterre* ».

[http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20130404.CHA7890/la-bce-cherche-a-soutenir-le-financement-des-pme.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130404](http://www.challenges.fr/finance-et-marche/20130404.CHA7890/la-bce-cherche-a-soutenir-le-financement-des-pme.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130404)

(Source : www.challenges.fr du 04/04/2013)

● La France emprunte pour la première fois à 10 ans à moins de 2 %

Selon un communiqué de l'Agence France Trésor (AFT), jeudi 4 avril, la France a emprunté pour la première fois à un taux inférieur à 2 %, à échéance 10 ans sur le marché, lors d'une opération de moyen et long terme. Elle a levé 2,006 milliards d'euros sur cette échéance au taux de 1,94 %. C'est un plus bas historique. Sur le très long terme, la France, qui a emprunté récemment sur 30 ans, au taux de 3,26 %, entend profiter de cette conjoncture favorable, en levant 169 milliards d'euros sur les marchés en 2013.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-france-emprunte-pour-la-premiere-fois-a-10-ans-a-moins-de-2_378772.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● L'agence Moody's abaisse la note des CHU français

Moody's a abaissé la note des émissions obligataires conjointes des CHU français. « *Une des deux notes est passée de Baa1 à Baa2. L'autre note est passée de A1 à A3, dévalant deux marches d'un coup* ». **Jean-Marc Viguier**, de la Conférence des DG de CHU : « *Nos résultats financiers s'améliorent tous les ans depuis quatre ans. Les situations qui posaient problème l'été dernier ont été réglées depuis. Le CHU de Fort-de-France, complètement restructuré, connaît un nouveau départ. Le CHU de Montpellier, qui a rencontré des difficultés à un moment donné pour payer ses charges sociales, a négocié un étalement des versements avec l'URSSAF. [...] Moody's se singularise par une volatilité dans ses appréciations sur le secteur public* ». On notera que si les CHU sont notés, c'est qu'ils sont présents, à leur demande, sur les marchés financiers. Cette présence leur permet de pallier le fait que les banques leur accordent moins de crédit. Ainsi, ils peuvent financer leurs investissements. En janvier 2013, ils ont levé 228 millions d'euros auprès d'investisseurs (français en grande majorité, mais aussi européens). « *Il s'agit de fonds d'investissement, d'assureurs, de réassureurs et de mutuelles* ».

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/hopital/l-agence-moody-s-abaisse-la-note-des-chu-francais>

(Source : www.lequotidiendumonde.fr du 03/04/2013, D.CH.)

● Paris prévoit une croissance de 1,2 % en 2014, après 0,1 % en 2013

Dimanche 7 avril, Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, a indiqué les objectifs du gouvernement en matière de croissance : 0,1 % pour 2013 ; 1,2 % pour 2014 et 2 % pour 2015. **Pierre Moscovici**, au "Grand Rendez-Vous" Europe1/i>télé/Le Parisien-Aujourd'hui en France : « *Les chiffres que nous allons envoyer au conseil des finances publiques sont en vérité ceux de la Commission (européenne, ndlr). Ces chiffres sont une estimation prudente, une estimation réaliste* ». Concernant le déficit public, M. Moscovici a précisé que « *le déficit public pour 2013 sera annoncé à 3,7 %* » et que le gouvernement repoussait à 2014 le retour à un déficit public en-deçà du seuil de 3 % du PIB.

<http://www.capital.fr/statistiques-economiques/actualites/paris-prevoit-une-croissance-de-1-2-en-2014-apres-0-1-en-2013-825485>

(Source : www.capital.fr du 08/04/2013, Sophie Louet)

● La Caisse des dépôts en perte

C'est une perte de 458 millions d'euros qu'affiche la Caisse des dépôts (CDC) pour 2012. **Les causes ?** La chute des cours de France Telecom, des « *opérations hasardeuses* » chez Dexia (**Le Figaro** : « *La CDC a désormais ramené à zéro la valeur de ses parts dans la banque en voie de liquidation* ») et Veolia Transdev. **Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la CDC** : « *Le résultat récurrent du groupe Caisse des dépôts s'établit à un niveau élevé, à 1,55 milliards d'euros, ce qui démontre la solidité et la résistance de son modèle économique* ». **Le Figaro** : « *La CDC ne [...] versera [à l'Etat] au titre de 2012 aucun dividende ni contribution au titre des fonds d'épargne. Sa seule contribution au budget de l'Etat est d'environ 500 millions (au titre de l'équivalent de l'impôt sur les sociétés), loin du total de 1,5 milliard initialement espéré mais sur lequel Bercy avait depuis plusieurs mois déjà fait une croix* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2013/04/04/20005-20130404ARTFIG00443-la-caisse-des-depots-en-perte.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/04/2013)

● L'activité en France enregistre sa plus forte baisse en quatre ans

Jeudi 4 avril, **le cabinet Markit** a indiqué que l'activité dans le secteur privé en France a enregistré en mars sa plus forte contraction depuis quatre ans. **L'expansion** : « *L'indice final composite de l'activité globale en France se replie à 41,9 points, contre 43,7 points en février. Son niveau est encore plus faible que celui de la première estimation de 42,1 points publiée le 21 mars. Il s'agit de son plus bas niveau en 48 mois. L'indice s'éloigne ainsi fortement du seuil de 50 points qui marque la frontière entre périodes d'expansion et de contraction* ». **Markit** : « *Dans les services, la contraction du volume des affaires en cours s'accélère dans ce secteur tandis que la baisse des effectifs ralentit légèrement. [...] Cherchant à stimuler la demande, les prestataires de services français réduisent de nouveau leurs tarifs, leurs coûts continuant en revanche d'augmenter à un rythme soutenu* ». Pour la première fois depuis cinq mois, remarque **Markit**, « *une majorité d'entreprises interrogées anticipent, en mars, une baisse de leur activité au cours des 12 prochains mois* ». **Jack Kennedy**, économiste chez Markit : « *Les dernières données PMI viennent confirmer le malaise économique régnant dans le secteur des services français. [...] Par ailleurs, la situation continue de se dégrader sur le marché du travail – les entreprises françaises supprimant de nouveaux postes au cours de la dernière période d'enquête, ce qui devrait freiner davantage une demande déjà en berne* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-activite-en-france-enregistre-sa-plus-forte-baisse-en-4-ans_378782.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● L'emploi croît de 3 % à 5 % par an dans l'éco-industrie

Suite à la publication d'un livre blanc sur l'industrie écologique française, adressé au gouvernement, **Jean-Claude Andréini, président du PEXE**, a accordé un entretien au Nouvel Observateur : « *[Le livre blanc] a été rédigé par le Pexe, qui représente 5 000 éco-entreprises, la moitié de celles que compte la France. Nous réunissons les grandes*

entreprises comme Veolia, Suez, Bouygues ou Vinci mais aussi de nombreuses PME, des réseaux territoriaux, des chambres de commerce, ou des pôles de compétitivité dédiés à l'environnement. En tout, nous représentons 80 % des emplois de la filière. [...] Nos entreprises offrent des solutions pour anticiper ou réparer la dégradation de l'environnement. Il s'agit de secteurs comme l'eau, l'énergie, les déchets, le bâtiment (à faible impact environnemental), les énergies renouvelables, etc. [...] Nous nous adressons au ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg, pour faire valoir que cette filière industrielle existe et se structure. Nous nous adressons à Delphine Batho, la ministre de l'Ecologie, car nos entreprises sont l'outil de sa politique. [...] Nous sommes performants : l'emploi croît de 3 % à 5 % par an depuis dix ans. Mais nous pourrions avancer plus vite, si nous n'étions pas confrontés aux mêmes problèmes que les autres filières industrielles en France : l'émiettement des petites entreprises, de gros écarts entre PME et grands groupes, un investissement faible, une trésorerie difficile. [...] Sur la Banque publique d'investissements, nous attendons de voir comment vont se traduire concrètement les engagements nous concernant. [...] Il y a aujourd'hui 600 millions d'euros qui sont versés chaque année. Ce chiffre stagne. [...] Aujourd'hui nous avons besoin d'une politique nationale décentralisée. Et nous disons aux pouvoirs publics que nous sommes le maillon territorial qui permet un développement au niveau local ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130403.OBS6560/l-emploi-croit-de-3-a-5-par-an-dans-l-eco-industrie.html>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 03/04/2013, Donald Hebert)

● Des privatisations partielles pour assainir les finances de l'Etat ?

Vendredi 5 avril, **Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif**, a accordé un entretien au Wall Street Journal. Il a déclaré que l'Etat envisageait de céder des participations dans des entreprises dont il est actionnaire pour assainir ses finances : « *Dans le cadre de la restructuration budgétaire et la modernisation des politiques publiques, nous réfléchissons en effet à un changement de nos participations. Nous n'excluons pas ce genre d'action, mais nous ne voulons pas perdre notre influence sur les entreprises* ». Rappelons la vente d'une participation de 3,12 % dans l'équipementier aéronautique Safran, qui a rapporté à l'Etat 448,5 millions d'euros (cf. Le.Crible n°93, « *La vente de 3,12 % de Safran rapporte 448 millions à l'Etat* »). Les autres entreprises où l'on note d'importantes participations publiques : EDF, Areva, ainsi que des participations minoritaires dans France Télécom, Air France-KLM, GDF Suez ou encore Renault.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130405.OBS6935/l-etat-veut-ceder-ses-participations-dans-des-entreprises-publiques.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130405](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130405.OBS6935/l-etat-veut-ceder-ses-participations-dans-des-entreprises-publiques.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130405)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 05/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Loi sur l'emploi : les députés élargissent le rôle consultatif des Comités d'entreprise

Le 5 avril, les députés ont approuvé un élargissement du rôle consultatif des comités d'entreprise aux « *orientations stratégiques de l'entreprise* » et à l'utilisation du crédit impôt compétitivité emploi (CICE), dans le cadre du projet de loi sur l'emploi. Pour : PS, les écologistes et les radicaux de gauche. Contre : l'UMP et l'UDI. Le Front de gauche s'est abstenu. **Le contenu de l'article** : « *Une base de données, mise régulièrement à jour, et rassemblant les principales informations sur la marche de l'entreprise sera mise en permanence à la disposition des représentants du personnel pour les aider lors de ces consultations, qui interviendront chaque année. L'article permet aussi d'instituer, dans une entreprise, une instance temporaire de coordination des CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) d'établissements lorsqu'un projet leur est commun* ». **Michel Sapin, ministre du Travail** : « *[il s'agit de] faire en sorte qu'il y ait une anticipation dans les entreprises, que les salariés ne soient pas consultés seulement lorsque l'entreprise est au bord du gouffre* ». **Jacqueline Fraysse, Front de gauche** : « *Ça ne constitue pas un nouveau droit car le CE ne peut prétendre à aucun droit sur les orientations elles mêmes, et que l'employeur n'est en aucun cas tenu de justifier sa décision de ne pas suivre l'avis du CE* ». Pour **Francis Vercamer (UDI)**, l'article est « *complexe* » et « *pour une large part n'a rien à voir* » avec l'accord sur l'emploi conclu en janvier entre le patronat et trois syndicats.

Jean-Charles Taugourdeau, UMP, a, lui, dénoncé le fonctionnement des Comités d'entreprises, et, en s'appuyant sur des rapports de la Cour des comptes, a parlé d' « *une gestion népotique* », « *des trous énormes* » et « *parfois des enrichissements personnels* » ou « *des emplois fictifs* ».

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/06/loi-sur-l-emploi-les-deputes-elargissent-le-role-consultatif-des-comites-d-entreprises_3155140_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130406-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/06/loi-sur-l-emploi-les-deputes-elargissent-le-role-consultatif-des-comites-d-entreprises_3155140_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130406-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 06/04/2013)

● **Le déficit public s'est creusé de 2,9 milliards en février**

Le 9 avril, le ministère du Budget a déclaré que déficit de l'Etat français s'est creusé de 2,9 milliards d'euros fin février sur un an, à 27,1 milliards. **Bercy** : « *[Cet écart] résulte, pour l'essentiel, d'une recette exceptionnelle enregistrée en janvier 2012 par le budget général, liée à l'attribution d'autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public (fréquences dites 4G)* ». Cette recette s'élevait à 2,6 milliards l'an dernier et peut donc expliquer en grande partie le déficit plus lourd à ce stade de l'année, note **Challenges**.

[http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8105/le-deficit-public-s-est-creuse-de-2-9-milliards-en-fevrier.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130409](http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8105/le-deficit-public-s-est-creuse-de-2-9-milliards-en-fevrier.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130409)

(Source : www.challenges.fr du 09/04/2013)

● **Le déficit commercial a dépassé les 6 milliards en février**

Le 9 avril, **les Douanes** ont indiqué que le déficit commercial de la France s'est creusé en février, atteignant 6,01 milliards d'euros contre 5,65 milliards en janvier, sous l'effet d'un net recul des exportations, qui n'a pas été compensé par la baisse des importations : « *Les exportations enregistrent à nouveau un repli marqué : les livraisons de biens intermédiaires se tassent, tandis que les ventes aéronautiques et spatiales subissent à nouveau un aléa négatif. La baisse des importations se poursuit également, mais reste modérée du fait d'un rebond des achats de matériels de transport (aéronautique et automobile)* ». Les exportations ont été en février de 35,84 milliards d'euros et les importations de 41,85 milliards.

[http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8107/le-deficit-commercial-a-depasse-les-6-milliards-en-fevrier.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130409](http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8107/le-deficit-commercial-a-depasse-les-6-milliards-en-fevrier.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130409)

(Source : www.challenges.fr du 09/04/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Jean-Louis Rey nommé directeur général de l'Acoss**

Jean-Louis Rey succède à **Pierre Ricordeau** à la tête de la direction de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss). M. Rey a été, entre autres, chef de service et adjoint au directeur de la Sécurité sociale de 2006 à 2012, puis directeur de projet auprès du directeur de la Sécurité sociale, chargé de la coordination des dispositifs de simplification et des affaires juridiques. M. Rey est issu de la promotion Jean Monnet de l'ENA (1990).

http://www.acoss.fr/dmdocuments/acoss/CP_Nomination_JL_Rey.pdf

<http://www.acteurspublics.com/2013/04/03/un-nouveau-directeur-pour-l-agence-centrale-des-organismes-de-securite-sociale>

(Sources : www.acoss.fr du 04/04/2013, www.acteurspublics.com du 03/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Bientôt des médecins entrepreneurs ?**

Invité dans le cadre des auditions privées organisées par la Fédération de l'hospitalisation privé (FHP), Décision Santé Stratégie et le Quotidien du médecin, **Michel Chassang**, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), s'est dit « *extrêmement favorable au regroupement des médecins de ville, qu'ils soient généralistes ou spécialistes, et des autres professionnels de santé et du secteur médico-social* ». **M. Chassang** : « *Même si nous attendons toujours des signes concrets, on sent le ministère plutôt favorable à la médecine de ville, au développement de l'ambulatoire. Les patients sont demandeurs. [...] Un médecin sur deux est isolé dans son cabinet. Cet isolement n'est ni bon pour lui, ni pour les patients qui font souvent des kilomètres pour se soigner. Si le*

gouvernement veut rendre le parcours de soins efficace, il doit absolument se pencher sur la question. [...] Il faut inventer un modèle économique. Le médecin responsable du cabinet [deviendrait] un chef d'entreprise. La médecine de ville doit passer du stade artisanal au stade entrepreneurial. [...] Le paiement à l'acte n'aurait plus de sens. Il faut inventer un mode de rémunération par équipe pour inciter les professionnels à se regrouper ». M. Chassang, à ce propos, n'exclut pas la solution du salariat. Enfin, il explique que : « Permettre le partage du dossier médical personnel (DMP) est la condition sine qua non à l'efficacité de ces regroupements ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130404trib000757553/bientot-des-medecins-entrepreneurs-.html>

(Source : www.latribune.fr du 04/04/2013, Fabien Piliu)

● Offshore-leaks : BNP et Crédit Agricole, pros de l'évasion fiscale ?

S'appuyant sur les documents transmis par un consortium international de journalistes d'investigation (l'ICIJ), **Le Monde** et le **Huffington Post** « révèlent aujourd'hui comment la BNP Paribas et le Crédit Agricole ont aidé, entre la fin des années 90 et durant les années 2000, certains de leurs clients à placer de l'argent dans des paradis fiscaux ». **Le Monde** : « [Les deux banques françaises] ont supervisé la création de très nombreuses sociétés offshore pour des clients recherchant la confidentialité et une fiscalité plus faible, dans les îles Vierges britanniques, dans les îles Samoa ou à Singapour, à la fin des années 1990 et tout au long des années 2000 ». **Comment ? Le Nouvel Observateur** : « En résumé : afin d'aider leurs clients désireux de payer moins d'impôts, les banques font appel à leur filiales étrangères. Celles-ci créent alors des sociétés offshore pour le compte des clients concernés. Très opaques, ces dernières leur garantissent une confidentialité quasi impénétrable en recourant à des prête-noms. Ce sont ces noms, pour le moins fictifs, que l'on retrouve dans les documents officiels des sociétés offshore ». Le **Huffington Post**, lui, cite un document interne de BNP Paribas Wealth Management, daté de 2009 et destiné aux conseillers clientèle. C'est, dit le **Huffington Post**, « une sorte de guide de la création de la société offshore à partir des filiales suisses », qui « présente la marche à suivre pour répondre à un investisseur voulant détenir une société tout en restant anonyme » : « Il lui est conseillé, accrochez-vous, de créer une société offshore dans les îles Vierges britanniques (BVI), qui investirait ensuite dans une compagnie maltaise, elle-même à la tête de 30 % d'une holding de droit néerlandais, qui investirait à son tour dans un autre holding chypriote. A la fin, la holding chypriote détiendrait l'ensemble de la société de l'investisseur d'origine... ». D'après **Le Monde**, BNP Paribas aurait « encadré 56 montages de sociétés offshore à partir de ses filiales asiatiques (Singapour, Hongkong, Taïwan) à Jersey, aux îles Vierges britanniques ». Le Crédit Agricole, lui, aurait facilité, via sa filiale suisse, et ce jusqu'à la fin des années 2000, « la création de 36 sociétés offshore via ses implantations à Hongkong et Singapour ». Les banques se défendent. **BNP Paribas** a déclaré au **Nouvel Observateur** qu'elle « exerce son activité dans le strict respect des lois et règlements en vigueur en France, en Europe et dans le monde », précisant que « les documents et exemples sur la base desquels "Le Monde" a établi son enquête sont anciens ». La banque assure que, pour s'adapter à des « attentes de la société [qui] ont évolué ces dernières années », elle a « revu et durci ses procédures, et s'impose aujourd'hui des obligations qui vont bien au delà des exigences légales, par exemple en refusant d'ouvrir des comptes à des structures immatriculées dans certains pays lorsque leur propriétaire est européen ». De son côté, **le Crédit Agricole** a, lui aussi, assuré respecter « strictement les lois et les réglementations » des pays où il est implanté : « Le Crédit Agricole s'est engagé depuis le deuxième trimestre 2010 dans un retrait systématique et ordonné de l'ensemble des Etats non coopératifs, bien au-delà des exigences des autorités fiscales françaises ». Avant de faire valoir que « (ses) activités de banque privée dans ce qui est communément appelé les paradis fiscaux sont fermées ou en cours d'extinction ».

[Retour au sommaire](#)

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130405.OBS6908/offshore-leaks-bnp-paribas-et-credit-agricole-dans-le-viseur.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130405](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130405.OBS6908/offshore-leaks-bnp-paribas-et-credit-agricole-dans-le-viseur.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130405)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> DU 05/04/13)

● Laurent Fabius dément détenir un compte en Suisse

- Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, le 8 avril 2013 : « Je démens formellement la rumeur, relayée par Libération dans son édition du lundi 8 avril, m'attribuant un compte en Suisse. Elle ne repose sur aucun élément matériel et est dénuée de tout fondement ». M. Fabius indique avoir mandaté son avocat « pour qu'il engage les procédures juridiques permettant de le démontrer et de faire cesser la diffusion de ces informations fausses et calomnieuses ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130408.CHA8062/laurent-fabius-dement-detener-un-compte-en-suisse.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130408](http://www.challenges.fr/economie/20130408.CHA8062/laurent-fabius-dement-detener-un-compte-en-suisse.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130408)

(Source : www.challenges.fr du 08/04/2013)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Peugeot pourrait passer aux 40 heures

D'après la CGT, PSA étudierait une refonte des horaires de ses employés dans le cadre des prochaines négociations sur les accords de compétitivité, qui seront lancées début mai après le bouclage courant avril du vaste dossier de réduction des effectifs. Ainsi, selon le syndicat, les salariés de l'usine de Poissy pourraient être les premiers à travailler 40 heures par semaine. **Jean-Pierre Mercier, délégué syndical CGT d'Aulnay** : « L'objectif des mesures sera de faire plus de profits. [C'est] un chantage au coût du travail en France. [...] La direction nous dit que les véhicules produits à Trnava en Slovaquie sont moins chers qu'à Poissy. La différence serait de 600 € par voiture ». D'après lui, l'équipe de nuit pourrait être supprimée : « A court terme, elle sera supprimée et l'usine tournera avec deux équipes afin de faire des économies. [...] Le travail de nuit coûte de 20 % à 30 % plus cher qu'en journée ». En réponse, **la direction du groupe** ne confirme pas sa volonté d'allonger les journées de travail des salariés. En ce qui concerne la suppression des équipes de nuit, elle ajoute : « Il n'est pas question de supprimer l'équipe de nuit que nous venons de lancer. La priorité actuelle est de boucler le plan de sauvegarde de l'emploi. Pour la suite, concernant les négociations sur l'accord de compétitivité, il n'y a ni calendrier ni timing ».

<http://www.leparisien.fr/aulnay-sur-mauldre-78126/peugeot-pourrait-passer-aux-40-heures-03-04-2013-2692579.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 03/04/2013, Yves Fossey)

● Bouygues Telecom va recruter 200 personnes pour la 4G

Ayant reçu l'autorisation du régulateur des télécoms de lancer le très haut débit sur ses fréquences 2G à partir du 1^{er} octobre, Bouygues Telecom va recruter 200 conseillers de clientèle. **Olivier Roussat**, directeur général : « Nous avons promis de recruter 200 conseillers de clientèle si on nous laissait développer la 4G rapidement. Même si la décision a pris du retard, Bouygues Telecom tiendra cette promesse. [...] A Strasbourg, Lille, Douai, Lyon, Toulouse, Issy-les-Moulineaux, Vanves ou Biarritz, pas besoin d'attendre le 1^{er} octobre ! Mais, le 1^{er} octobre, nous ferons un bond en avant car nous serons capables d'offrir une couverture importante sur une large partie du territoire grâce aux fréquences 1.800 MHz, qui offrent des performances optimales en 4G ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130403.CHA7857/bouygues-telecom-va-recruter-200-personnes-pour-la-4g.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130403](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130403.CHA7857/bouygues-telecom-va-recruter-200-personnes-pour-la-4g.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130403)

(Source : www.challenges.fr du 03/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Société Générale : plusieurs centaines d'emplois menacés

Selon des sources syndicales, non identifiées par le journal Le Monde, la Société Générale envisagerait de supprimer d'ici à fin 2013 « plusieurs centaines » de postes en France. « Il y aura 600 à 700 suppressions de postes dans les services centraux parisiens ». **Un porte-parole de Société générale** a répondu : « [Il est] prématuré de communiquer précisément sur les projets de réorganisation à l'étude. [...] Dans les cas où les réorganisations auraient des conséquences sur l'emploi en France, le groupe s'est engagé à recourir prioritairement à la mobilité interne et aux départs volontaires si nécessaire, en s'appuyant sur les mesures d'aides prévues mais sans départ contraint ». **Michel Marchet, représentant de la CGT** : « Il y a eu une rencontre, la direction a listé un certain nombre de projets mais n'a pas

évoqué les conséquences pour l'emploi. On n'en est pas à comptabiliser, il n'y aura pas de chiffre avant le dernier trimestre 2013 ». **Le Monde** : « La Société générale veut se recentrer autour de ses principaux métiers d'ici à 2015 et poursuivre la réduction de ses coûts après une année 2012 marquée par des cessions d'actifs et des charges exceptionnelles qui ont pesé sur ses résultats ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/04/06/plusieurs-centaines-d-emplois-a-la-societe-generale_3155152_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130406-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/04/06/plusieurs-centaines-d-emplois-a-la-societe-generale_3155152_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130406-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 06/04/2013)

● 500 millions d'euros pour le contrat pétrolier de Technip

Lundi 8 avril, le groupe de services pétroliers Technip a affirmé avoir décroché « le plus important contrat sous-marin ("subsea") de son histoire auprès du pétrolier Total au large du Congo ». Le montant de ce contrat devrait se chiffrer à au moins 500 millions d'euros. Il s'effectue dans le cadre du développement du champ pétrolier Moho-Bilondo, exploité par la filiale locale de Total. Ses réserves sont estimées à près de 230 millions de barils. Technip sera chargé de la conception jusqu'à la pré-mise en service. **Frédéric Delormel, vice-président de Technip et responsable du secteur** : « Ce contrat stratégique confirme la position de leader de Technip sur de grands projets complexes, car il représente le plus important contrat subsea jamais réalisé par le groupe ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130408.CHA8063/500-millions-d-euros-pour-le-contrat-petrolier-de-technip.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130408](http://www.challenges.fr/entreprise/20130408.CHA8063/500-millions-d-euros-pour-le-contrat-petrolier-de-technip.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130408)

(Source : www.challenges.fr du 08/04/2013)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Gilles Carrez : « Je ne voterai pas une baisse des allocations familiales »

Le 3 avril 2013, **Gilles Carrez, président UMP de la Commission des finances de l'Assemblée nationale**, a accordé un entretien au Nouvel Observateur. M. Carrez pense qu'il y a effectivement un **problème de redistribution** des prestations familiales : « Oui. Je rappelle que notre majorité s'est fait traîner dans la boue pour avoir fiscalisé les indemnités des accidents de travail. Deux ans après, cela a-t-il été remis en cause ? Non. Je pense qu'il faut une remise à plat intégrale ». **Fiscalisation ou réduction des prestations familiales ?** « Si l'on doit faire des économies, il est plus équitable de fiscaliser. Pourquoi faire un sort à la politique familiale de notre pays ? Elle a toujours bien marché ». Plus précisément, au sujet de **la réduction des prestations familiales** : « Je ne voterai pas une baisse des allocations. Je suis totalement opposé aux autres propositions du rapport Fragonard. Il faut préserver leur caractère universel. [...] Pour moi, universel signifie des allocations au même montant pour tous, quel que soit le revenu. Et si on veut une meilleure répartition, il faut fiscaliser en prenant en compte l'ensemble des revenus. Il n'y a pas que les allocations familiales. [...] Il y a un problème d'équilibre entre les dispositifs d'assistance, qui sont massifs, et les revenus du travail, qui sont fiscalisés. Il faudrait simuler une nouvelle fiscalité avec une assiette plus large, dans lequel on ajoute aux revenus du travail les revenus de transfert (par exemple les allocations logement) pour le calcul de l'impôt. Et il faudrait un taux plus progressif, par exemple une première tranche à 2 %, contre 5 % actuellement. C'est pour cela que je vais plaider à la Commission des finances ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130403.OBS6527/carrez-je-ne-voterai-pas-une-baisse-des-allocations-familiales.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130403](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130403.OBS6527/carrez-je-ne-voterai-pas-une-baisse-des-allocations-familiales.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130403)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 03/04/2013, Donald Hebert)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Bilan du dispositif auto-entrepreneurs à fin février 2013

- **Présentation de l'Acoss** : « Le réseau des Urssaf dénombre près de 895 000 auto-entrepreneurs administrativement actifs à la fin du mois de février 2013. [...] En 2012, le flux mensuel d'affiliations est resté globalement stable par rapport à 2011. [...] Le nombre de radiations en très forte augmentation depuis fin 2010 [...] s'explique principalement par la mise en œuvre des radiations automatiques après 8 trimestres consécutifs sans chiffres d'affaires. Une minorité de radiations provient également de transitions vers le régime des

travailleurs indépendants 'classiques'. En outre, à l'occasion des opérations de contrôles menées par les Urssaf, des auto-entrepreneurs peuvent perdre ce statut et se voir requalifier en travailleurs indépendants, voire en salariés ».

- L'ensemble du texte (16 pages) :

http://www.acoss.fr/dmdocuments/acoss/Communiqu_Acoss_28_03_2013.pdf

(Source : www.acoss.fr du 28/03/2013)

● Rapport Berger-Lefebvre sur l'épargne financière

- **Présentation par le ministère de l'Economie** : « Le rapport sur l'épargne financière et sur les besoins de financement de l'économie a été remis aux ministres Pierre Moscovici et Bernard Cazeneuve, le 2 avril 2013 à l'Assemblée nationale. Commandé par le Premier ministre le 9 octobre dernier, le rapport a permis de mettre en avant deux objectifs :

1)- consolider la confiance des épargnants ; 2)- mieux inciter aux placements longs et plus risqués pour répondre aux besoins de financement des PME et des ETI et du secteur du logement.

Afin d'atteindre ces objectifs, le rapport propose notamment d'organiser une réorientation des encours de l'assurance-vie vers les placements les plus utiles à l'économie, sans déstabiliser ce produit. [...]

- **Les 10 recommandations du rapport Berger-Lefebvre** :

01)- Poursuivre la politique de redressement des finances publiques et de réduction de la dette. 02)- Stabiliser le taux d'épargne actuel des ménages, veiller à l'équilibre des incitations fiscales respectives en faveur de l'épargne immobilière et de l'épargne financière et les garantir pour la durée du quinquennat. 03)- Réorienter et mobiliser à hauteur de 15 à 25 Md€ par an et 100 Md€ d'ici la fin du quinquennat l'épargne financière des ménages en faveur des entreprises et plus spécifiquement des PME et des ETI. 04)- Poursuivre fermement les négociations engagées au plan international pour tenir compte du contexte propre de notre économie et adapter les règles prudentielles et les normes comptables à la réalité des risques et à la stabilité des encours. 05)- Consolider la confiance des ménages français dans l'épargne populaire en confortant l'épargne réglementée. 06)- Stabiliser l'épargne salariale et l'épargne retraite et renvoyer l'adaptation éventuelle de ces deux dispositifs et l'unification souhaitable de leurs régimes fiscaux et sociaux respectifs comme la mise en place de l'épargne dépendance à la négociation des partenaires sociaux sur la protection sociale. 07)- Stabiliser et généraliser, en dehors de l'épargne réglementée, le prélèvement social sur les revenus de l'épargne financière au taux actuel de droit commun de 15,5 %. 08)- Conforter l'assurance-vie et réaménager, sans la bouleverser, sa fiscalité spécifique pour renforcer la nature de long terme de ce support d'épargne, redonner aux assureurs des marges de manœuvre dans l'allocation d'actifs en faveur de l'économie productive et inciter les épargnants les plus à même de le faire vers le financement des entreprises. 09)- Dans le respect de l'engagement pris par le Président de la République de stabiliser ces dispositifs fiscaux pour la durée du quinquennat, mieux cibler les dispositifs fiscaux incitant au financement direct dans les fonds propres des entreprises (ISF-PME, FCP/FCPI, dispositifs Madelin) et en limiter les effets d'optimisation fiscale préjudiciables à une allocation optimale de ces fonds au bénéfice de l'économie. Sous réserve des conclusions des prochaines Assises de l'entrepreneuriat, mettre en place un plan épargne en actions (PEA) PME. 10)- Réexaminer la légitimité et l'efficacité des autres dispositifs de défiscalisation particulièrement incitatifs de l'épargne ».

<http://www.economie.gouv.fr/rapport-berger-lefebvre-sur-l-epargne-financiere>

- Le rapport dans son intégralité (78 pages) :

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/14663.pdf>

(Source : www.economie.gouv.fr du 03/04/2013, Karine Berger & Dominique Lefebvre)

[Retour au sommaire](#)

LIVRES / PUBLICATIONS DIVERSES

● « *Un siècle de travail des femmes. 1901-2011* », par Margaret Maruani et Monique Meron

- **Présentation de l'éditeur** : « *Compter le nombre de femmes au travail dans la France du XXe siècle et conter l'histoire de ces chiffres, telle est l'ambition de ce livre. Au prix d'une recherche de grande ampleur, les auteures ont rassemblé - pour la première fois - les statistiques du travail, de l'emploi et du chômage des femmes de 1901 à 2011, ces chiffres basiques que l'on peine à retrouver dans le labyrinthe des publications statistiques. A rebours des idées reçues, cet ouvrage met en évidence le poids indiscutable de l'activité laborieuse féminine dans le fonctionnement économique, sa remarquable constance, en dépit des crises et des récessions, par-delà les périodes de guerre et d'après-guerre. Jamais moins du tiers - et désormais près de la moitié - de la population active : telle est la part des femmes dans le monde professionnel au XXe siècle en France. Telle est la portée de leur force de travail. Au fil des recensements de la population, les auteures analysent les fluctuations de la division sexuelle du travail, des métiers d'antan aux professions d'aujourd'hui, et décryptent, d'un début de siècle à l'autre, les illusions d'optique statistique* ». **Un siècle de travail des femmes. 1901-2011**, par Margaret Maruani et Monique Meron. La Découverte, 2012 (230 pages).

<http://www.alternatives-economiques.fr/un-siecle-de-travail-des-femmes--19-fr-art-1175-61334.html>

(Source : www.alternatives-economiques.fr, Naïri Nahapétian, *Alternatives Economiques* n° 319 - décembre 2012)

● « *Ceux d'en haut* ». *Quand les grands patrons parlent sans détour*, par Hervé Hamon

- **Présentation de l'éditeur** : « *C'est un livre sur le pouvoir, sur ceux qui ont du pouvoir. Pas un pouvoir institutionnel, ni intellectuel, ni celui, symbolique, d'un ministre ou d'un cardinal : le pouvoir concret de gens qui commandent aux autres et qui doivent rendre des comptes sur ce commandement. Autrement dit, les décideurs, et, principalement, les patrons. Hervé Hamon les a rencontrés. Quelques petits, quelques moyens, et surtout des grands : Franck Riboud (Danone), Jean-Louis Beffa (ex Saint-Gobain), Louis Gallois (EADS), Jean-Paul Bailly (La Poste), Paul Hermelin (Cap Gemini), Colette Lewiner (EDF), Anne Méaux (Image 7), Alain de Mendonça (Promovacances), Louis Schweitzer (ex Renault), Jean-Marc Lech (Ipsos), Nicole Notat (Vigeo), Martin Vial (Europe Assistance) etc., etc. Sans oublier nos valeureux banquiers, tels Mathieu Pigasse (Lazard) ou Philippe Wahl (Banque postale, après la Royal Bank of Scotland). À tous, il a demandé si leur pouvoir est réel, s'il est légitime, ce qui les fait jouir, ce qui les inquiète, quelle stratégie leur importe, comment ils gèrent leurs cadres et leur personnel, s'ils sont libres de leurs choix, ce qu'ils font de leur argent, ce qu'ils pensent des politiques et des médias... Le but étant, non pas de porter sur eux des jugements péremptaires, mais de recueillir une parole qui échappe aux clichés. Et, comme pouvoir économique et pouvoir politique s'interpénètrent – via les grandes écoles et les grands corps –, l'auteur s'est ensuite tourné vers des grands maires (Bordeaux, Grenoble, Brest) et de grands témoins (Juppé, Rocard qui lui en ont conté de belles)* ».

- « *Ceux d'en haut* », par Hervé Hamon - Editions du Seuil, collection H.C. ESSAIS. 270 pages :

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130404.CHA7913/quand-les-grands-patrons-parlent-sans-detour.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130408](http://www.challenges.fr/entreprise/20130404.CHA7913/quand-les-grands-patrons-parlent-sans-detour.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130408)

(Source : www.challenges.fr du 04/04/2013, Vincent Beaufile)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr